

Fiche technique



Speed Dry Agent d'accélération de séchage 30 litres / 2000-404-30

Descriptif / propriétés

Speed Dry est un agent d'accélération de séchage de couleur gris bleuté. Crée une rétraction uniforme du film d'eau après le lavage, ce qui permet un séchage de la carrosserie sans traces. Protège l'éclat du vernis.

Parfaitement compatible avec les installations de lavage automatiques (utilisé pur ou dans la proportion 1 :1 dans la pompe de dosage – réglage 8-20ml)

Efficace avec ou sans soufflerie.

Manuellement, pulvériser de bas en haut sur le véhicule abondamment mouillé, parfaitement lavé et rincé au préalable (dilution moyenne 1:4).



Conseils d'utilisation

Le dosage dans l'installation de lavage : s'utilise pur ou dilué dans la proportion 1 :1 via pompe de dosage (réglage 8-20ml).

Important : le réglage de l'installation doit s'effectuer par le personnel qualifié.

Utilisation manuelle : dilution généralement utilisée 1 : 4, elle peut être adaptée en fonction du matériel utilisé.

Pulvériser de bas en haut sur le véhicule abondamment mouillé parfaitement lavé et rincé au préalable.

Domaines d'utilisation

Agent de séchage dans le domaine du lavage du matériel roulant.

Informations techniques

Contenu : 30 l

Forme : liquide

Couleur : gris bleuté

Composition : 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

Parfum : caractéristique

PH : ca. 4

Point d'ébullition : >80°C

Densité : 0,99 g/ml à 20°C

Miscibilité à l'eau : miscible

Par ces remarques, nous souhaitons vous conseiller au mieux sur base de nos essais et de notre expérience. Néanmoins, en raison du grand nombre d'applications et de conditions d'entreposage et de traitement échappant à notre influence, nous ne pouvons cependant donner aucune garantie pour le résultat du traitement individuel.

Ceci est valable aussi lors du recours à notre service technique et commercial disponibles sans façon opposable. Nous recommandons toujours d'effectuer vos propres expériences et tests. Nous garantissons la qualité non variable de nos produits. Nous nous réservons le droit à la modification ou amélioration technique du produit.